

Allocution prononcée à Saint-Germain-des-Prés, lors des funérailles de Monseigneur le duc d'Aumale

Le 10 juin 1897

Adolphe PERRAUD

INSTITUT DE FRANCE.

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

SON ÉMINENCE LE CARDINAL PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

À Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 10 juin 1897

à l'issue du service funèbre célébré, par les soins de l'Institut de France, pour le repos de l'âme de

MONSEIGNEUR LE DUC D'AUMALE

Abstulit magnificos meos Dominus de medio mei... electos... idcirco ego plorans.

Le Seigneur m'a enlevé les plus grands de mon peuple, ceux qui tenaient la première place. Voilà pourquoi je pleure.

(JÉRÉMIE, *Lamentations*, I, 15. 16.)

MESDAMES^[1],

MESSEIGNEURS^[2],

MESSIEURS ET TRÈS HONORÉS CONFRÈRES,

À Rome, il y a un mois, dans notre sanctuaire national de Saint-Louis, au nom de l'Église et de la France, ces deux mères désolées, je redisais ces gémissements de Jérémie. Enhardi par son exemple, j'osais presque me plaindre à Dieu de la disparition soudaine et cruelle de ces nobles femmes, de ces mères, de ces jeunes filles, de ces hommes de bien, qui étaient vraiment l'honneur de notre pays : *Abstulit magnificos meos... electos meos... idcirco ego plorans*. Oh ! non, ce n'est pas une métaphore de dire que, depuis cinq semaines, dans cette grande cité, les larmes ont coulé comme un torrent. Avec les parents des victimes, Paris et la France ont jeté vers Dieu ces cris lamentables du prophète, expression si vraie de la consternation et de la commisération publiques : « Seigneur, mon cœur est bouleversé au-dedans de moi-même et je suis plongée dans l'amertume » : *Subversum est cor meum in memetipsa ; quoniam amaritudine plena sum.*^[3]

Or, trois jours à peine après cette catastrophe du 4 mai où une princesse de sang royal avait consommé le sacrifice de sa vie — avec quelle charité chrétienne, avec quelle héroïque majesté ! le monde entier l'a su, et en a tressailli de douleur et d'admiration — une dépêche d'Italie nous apprenait que le duc d'Aumale avait tout d'un coup cessé de vivre. Lui, qui avait rêvé d'être le quarante-troisième Bourbon tombant, une balle dans la tête, sur un champ de bataille, venait de mourir en Sicile, frappé, comme on l'a très bien dit, « d'une balle dans le cœur, partie de Paris ». Une fois de plus, l'élite de notre société française était atteinte : *Abstulit Dominus magnificos meos, electos meos, idcirco ego plorans*.

Oui, deuil sur deuil pour une antique dynastie dont l'histoire est indissolublement liée aux plus glorieux souvenirs de nos annales nationales, et pour nous, Messieurs et chers confrères, vrai deuil de

famille, puisque l'Institut a reçu de la libéralité du prince la part de son patrimoine à laquelle il attachait le plus de prix.

Héritières de ce château de Chantilly, où depuis deux siècles se sont accumulées tant de richesses littéraires et artistiques ; chargées de les garder, de les administrer, de les faire servir à augmenter la gloire intellectuelle de la France, nos cinq Académies ont obéi à un sentiment qui touche presque à la piété filiale, lorsqu'elles ont décidé la célébration de ce service funèbre. Elles ne pouvaient, du reste, offrir à leur bienfaiteur un témoignage plus précieux de leur reconnaissance et qui répondît mieux à ses intentions les plus certaines.

La dernière fois que notre illustre confrère avait paru à l'Académie française, le jour où, moi-même, je m'y étais trouvé pour prendre part aux élections du 1^{er} avril, le duc d'Aumale s'était approché de moi. À propos du travail dont il avait donné lecture peu de jours auparavant[4], il me parla de celle qu'il appelait « sa sainte mère[5] » et des conseils qu'il avait reçus d'elle au moment où il allait s'engager dans sa première campagne d'Algérie. Puis, d'une voix assez haute pour être entendu de quelques-uns d'entre nous, il avait terminé ce colloque en me disant : « Éminence, je me recommande *beaucoup* à vos prières. »

Je souligne à dessein ce mot beaucoup que le Prince avait fortement accentué.

Au nom de la solidarité qui nous unit, je vous remercie, Messieurs, de ce que vous ne me laissez pas accomplir seul un vœu que nous pouvons considérer comme le testament suprême de celui qui nous a confié ses plus chers intérêts. Tout à l'heure, lorsque je dirai les pathétiques supplications de notre sainte liturgie, vous vous unirez à moi, et nos prières monteront ensemble vers Dieu, pour recommander à son infinie miséricorde l'âme d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale, général de division, membre de l'Institut de France.

Je n'aurai garde, Messieurs, d'empiéter sur les attributions de ceux de nos futurs confrères que vous appellerez bientôt à siéger sur les fauteuils occupés naguère par le défunt, dans trois de nos académies, et à qui vous confierez le soin de prononcer son éloge. Ils s'acquitteront de cette mission, j'en suis sûr, d'une façon aussi honorable pour sa mémoire que pour l'Institut.

Toutefois, sans m'engager dans un labeur qui dépasserait de beaucoup mes forces et ma capacité, je sais que vous attendez de moi un premier tribut d'hommages, si insuffisant soit-il, offert, en notre nom à tous, à la mémoire de celui que Dieu vient de nous reprendre. J'essaierai de répondre à votre désir en commentant devant vous deux mots très simples que je lisais il y a peu de jours dans les ruines sépulcrales de la vieille Rome, et non seulement de celle qui fut contemporaine d'Auguste, de Virgile, de Cicéron, des Cecilius Metellus, des Gracques, de leurs devanciers ; mais encore de celle qui, souvent au prix des plus cruels tourments, confessa généreusement sa foi à Jésus-Christ, et cacha dans les Catacombes les restes vénérés de ses nombreux martyrs.

Je m'inspire donc d'une tradition bien des fois séculaire et qui résume pour nous deux civilisations, en inscrivant sur la pierre funéraire sous laquelle reposent les restes d'Henri d'Orléans l'antique formule BENE MERENTI.

Je le ferai d'abord au nom de l'armée française si dignement représentée aujourd'hui dans cet imposant auditoire. Non seulement elle ne me désavouera pas, mais elle me saura gré de ce que je rends ici, autant qu'il peut dépendre de moi, les honneurs militaires au prince qui, avait si complètement identifié sa vie avec la sienne, — qui aimait à se dire soldat avant tout, — et qui, par ses exploits sut se faire une belle place dans la pléiade de nos *Africains*, les Bedeau, les Changarnier, les Lamoricière, les Bugeaud, les Cavaignac, les Mac-Mahon.

« Je ne suis pas d'une race habituée à reculer », avait dit le jeune général en donnant ses ordres aux premières heures de la journée chevaleresque et périlleuse qui devait se terminer par la prise de la Smala. Ce mot le peint tout entier. J'en trouve le saisissant commentaire dans la lettre fameuse adressée par lui au ministre qui lui notifiait, il y a neuf ans, sa radiation des cadres de l'armée :

Doyen de l'État-major général, ayant rempli en paix comme en guerre les plus hautes fonctions qu'un soldat puisse exercer, il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte et que je reste,

Le général HENRI D'ORLÉANS.

On avait brisé son épée, — soit. Mais du morceau d'acier qui demeurait entre ses mains, il venait de frapper un coup à la précision et à la vigueur duquel applaudirent, avec ses compagnons d'armes, tous les vrais Français.

J'aimerais qu'un jour, dans les galeries de notre Chantilly, ces mots : « *Je reste le général Henri d'Orléans* » fussent placés au-dessous du portrait où il est peint avec son uniforme.

À nous maintenant, membres de l'Institut, d'offrir la couronne du mérite, BENE MERENTI, à l'érudit, à l'homme de goût, au bibliophile, au grand seigneur, qui a fait de Chantilly « cette magnifique et délicieuse maison », comme parlait Bossuet^[6], un musée national, un inappréciable dépôt d'archives, un vrai sanctuaire des lettres et des arts.

Dès 1884, il avait pris ses dispositions pour nous transmettre ce trésor. Mais deux ans après, comme s'il avait entendu l'avertissement de nos Livres sapientiaux : « Faites le bien avant votre mort^[7] » ; il changeait le legs en donation et nous transférait la propriété du domaine que M^{me} de Sévigné avait appelé « l'apothéose des Condé^[8] ».

Splendide épilogue à l'histoire des Princes de cette branche des Bourbons qui a occupé, qui a passionné les dernières années de sa vie ; livre dont je dirai, avec un juge très compétent, qu'il est devenu sous la plume du duc d'Aumale « une œuvre vraiment classique par l'ampleur des fondations, la richesse et la pureté des matériaux, la beauté de l'ordonnance, l'élégance de la structure et l'harmonie des proportions », sans parler d'un style « fait des meilleures qualités de notre race, la clarté, le naturel, l'entrain, l'éclat discret et contenu^[9] », où l'on sent un écrivain nourri de la moelle de l'antiquité et des meilleures traditions de notre littérature, ayant bien mérité de cette langue dont il fut un des maîtres les plus sûrs, un des gardiens les plus autorisés : BENE MERENTI.

Enfin, Messieurs, la France elle-même peut, à son tour, offrir une couronne civique au Prince qui se montra toujours un de ses fils les plus dévoués et ne recula jamais devant les plus durs sacrifices, pour témoigner de son obéissance aux volontés du pays^[10].

Il était de ceux qui, au-dessus des formes changeantes des institutions politiques, mettent le culte de la patrie. Il rappelait ce devoir à un grand coupable lorsque, présidant un conseil de guerre dans un procès tristement célèbre, il avait dit ce mot d'un sublime laconisme : « Monsieur, il restait la France », cette France à laquelle, au lendemain de nos désastres, dans les termes du plus tendre respect, il adressait cette virile exhortation : « Pauvre France ! ramasse le tronçon de ton épée brisée ! panse tes blessures, travaille, prends courage, répète le cri que Bourbon poussait au lendemain d'Azincourt, le cri chrétien et français, ESPÉRANCE^[11] »

Merci, Prince, de nous l'avoir redit ce cri chrétien et français et j'ajoute : « français, parce qu'il est chrétien ». « Avec vous, et suivant le conseil de nos saints Livres, nous voulons être « les fils de la bonne espérance : *Filios bonae spei*^[12] de cette espérance à laquelle j'ose appliquer le mot de saint Paul : « Elle ne sera pas confondue^[13], » à la condition qu'elle nous ramène à la patience courageuse, à l'intelligence et à la pratique de nos devoirs, de tous nos devoirs, à commencer par ceux qui nous obligent envers Dieu.

Après avoir rendu cet hommage si incomplet aux mérites militaires, littéraires, civiques du Prince défunt, je ne saurais oublier que j'ai à remplir ici un ministère apostolique dont je suis redevable à tous, « aux savants comme aux ignorants^[14] ». Si j'avais besoin que d'illustres exemples m'en fissent souvenir, je n'aurais pas à les chercher bien loin.

Le 21 mars 1660, au moment où Bossuet montait en chaire dans l'église des Minimes, on l'avertit que le prince de Condé venait de prendre place dans l'assemblée. Au lieu de se déconcerter, le jeune prédicateur (il avait alors trente-trois ans) ne craignit pas d'annoncer, à la fin de son exorde, qu'il se proposait « d'abattre *tout de son long* devant la croix du Sauveur l'idole de l'honneur du monde ».

Non seulement, M. le Prince ne fut pas offusqué de ce langage, mais il parait probable que la liberté sainte avec laquelle avait été donné cet enseignement tout évangélique devint pour lui le point de

départ d'un travail de grâce, qui devait aboutir à faire de lui avant sa mort un chrétien, un vrai chrétien, humble, pénitent, docile aux prescriptions de l'Église, courbant sous ses pardons sa tête chargée de lauriers.

J'emprunte ces détails, Messieurs, au dernier chapitre de l'*Histoire des Princes de Condé*.

Ce chapitre, il vous en souvient, mes chers confrères de l'Académie française, l'auteur nous en donnait lecture il y a deux ans, au moment où allait paraître le septième et dernier volume de son grand travail.

Me suis-je fait illusion ? En relisant ces pages, il m'a semblé que, sous la trame très scrupuleusement exacte des faits historiques, se cachait une sorte d'autobiographie, et que j'entendais le murmure discret d'une confidence intime.

Est-ce le grand Condé tout seul (je cite son historien), qui, « élevé très religieusement, avait été entraîné par la vie de guerre et de plaisirs, et par la négligence des pratiques religieuses, d'abord à l'indifférence, puis à la négation » ?

Mais (je continue à citer) « le temps, la réflexion, les épreuves de la vie », des rapports suivis avec Bossuet, par-dessus tout, la grâce de Dieu, avaient agi sur cette âme loyale. Du panthéisme de Spinoza, dont il avait été pendant quelque temps l'adepte, il avait passé à la philosophie hautement spiritualiste de Descartes. On l'avait vu « se rapprocher du christianisme, en accepter la morale et ses dogmes ».

« Enfin (je cite toujours) les émotions du cœur achevèrent la transformation, laquelle amena une conversion sincère, graduelle, longuement méditée, accomplie gravement, simplement, publiquement, sans calcul humain, sans ostentation et sans mystère[15]. »

De là, cette mort à la fois très courageuse et marquée au cachet de la plus haute piété dont le récit, qui confirme par des documents de famille le témoignage de Bossuet, forme la conclusion du dernier volume de l'*Histoire des Princes de Condé*.

Or, je ne crois pas me tromper, en disant que, tandis que l'auteur écrivait ces pages, son cœur formulait tout bas le vœu exprimé dans nos Livres saints : « Que mon âme meure de la mort de ces justes, et que mes derniers instants ressemblent aux leurs » : *Moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima mea similia eorum*[16].

Je le sais. La crise de Zucco fut soudaine. J'aime à penser qu'elle ne fut pas imprévue. Le chic d'Aumale avait dû s'approprier et appliquer à la grande affaire de son salut une parole que Bossuet nous affirme avoir été une des maximes favorite de Condé : « Un habile capitaine peut bien être vaincu. Mais il ne lui est pas permis d'être surpris. »

De fait, le duc d'Aumale avait vu la mort de très près au mois de décembre dernier. Il avait pour ainsi dire subi avec elle une première confrontation. Il avait compris le solennel avertissement qu'elle était venue lui donner de la part du souverain Juge : *Bonum est, o mors, judicium tuum*[17].

Comme Condé mourant, il avait instamment réclamé l'assistance des médecins de l'âme.

Lui aussi, dans cet assaut, et ainsi qu'on l'avait vu faire à Louis de Bourbon, s'était souvenu des prières latines apprises dans son enfance, et les avait récitées tout haut[18], et en particulier des *Ave Maria* auxquels il avait ajouté cet expressif et touchant commentaire : « Toute ma vie, j'ai beaucoup aimé la sainte Vierge[19] ».

O Prince ! ceux qui vous ont justement admiré comptent davantage pour votre salut et pour votre bonheur sur votre filiale confiance envers Marie que sur les actions les plus glorieuses de votre carrière terrestre. Formé comme vous l'aviez été par une mère foncièrement chrétienne, vous saviez bien, — vous savez mieux encore maintenant, — que les mérites de l'homme, si achevés qu'on les suppose, sont hors de toute proportion avec la béatitude finale et le privilège d'être admis à la vision et à la possession de Dieu.

Messieurs, au point de vue de nos destinées éternelles, il n'y en a qu'un seul sur les mérites de qui nous puissions nous appuyer avec confiance : c'est Celui dont, au sortir du Cénacle, en ces jours de la

Pentecôte où nous sommes, saint Pierre, tout rempli de l'esprit de Dieu, à l'encontre des prohibitions et des menaces, proclamait hardiment dans les rues de Jérusalem le nom et la divinité[20].
BENE MERENTI. Je lis ces mots d'abord sur la croix du Calvaire. C'est là qu'a été répandu le sang qui a été la rançon de nos péchés et le prix de notre rédemption !

BENE MERENTI. Je les vois, ces mêmes mots, resplendir sur cet autel du sacrifice eucharistique où, il y a peu d'instant, a été accomplie la mystique immolation de la Victime qui veut bien faire à nos âmes, soit ici-bas, soit dans la région « dolente » du purgatoire, la miséricordieuse application de ses mérites.

Éclairé de ces lumières d'en haut, je terminerai ce discours en adressant d'abord à l'illustre et regretté défunt, puis à vous tous, Messieurs, qui par vos talents, vos services, vos œuvres, formez vraiment l'élite de notre pays, les paroles à la fois très apostoliques et très délicates par lesquelles Bossuet avait salué la présence inattendue, parmi ses auditeurs, du vainqueur de Rocroi.

C'est bien de toute mon âme que je souhaite au vainqueur d'Abd-El-Khader, et à chacun de ceux qui m'ont écouté avec une si bienveillante et religieuse attention, « une gloire plus solide que celle que les hommes admirent ; une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune ; une immortalité mieux établie que celle que nous promet l'histoire ; et enfin, une espérance mieux appuyée que celle dont le monde nous flatte, qui est celle de la félicité éternelle »[21].

[1] S. A. R. Mme la duchesse de Chartres ; — S. A. I. M^{me} la comtesse d'Eu.

[2] S. G. Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; — S. A. R. Mgr le duc de Chartres ; — S. A. R. Mgr le comte d'Eu.

[3] Jer. *Lam.*, I. 20.

[4] 18 mars 1897. Communication des dossiers des condamnés à mort pendant le règne de Louis-Philippe et des notes mises par le roi sur les recours en grâce formés auprès de lui.

[5] La reine Marie-Amélie.

[6] Oraison funèbre du prince de Condé.

[7] Ecclésiastique, XIV, 13.

[8] Lettre du 23 juillet 1677.

[9] Le comte Albert Vandal, de l'Académie française.

[10] Voir l'ordre du jour qu'il adressa à l'armée d'Afrique, lorsqu'il apprit la révolution du 24 février 1848, et céda au général Cavaignac le gouvernement général de l'Algérie.

[11] Discours de réception à l'Académie française, 3 avril 1873.

[12] Sap. XII, 19.

[13] *Spes non confundit* (Rom. IV 5).

[14] Rom. I, 14.

[15] *Histoire des Princes de Condé*, t. VII, 760.

[16] Num. XIII, 10.

[17] Eccl. XLI, 3.

[18] *Histoire des Princes de Condé*, t. VII, p. 768.

[19] *Univers* du 15 mai, note du R. P. Tesnière.

[20] Actes des Apôtres, IV, 12.

[21] BOSSUET, sermon sur l'*Honneur du monde*.